

Sanitaires publics

Propreté

Ces nouveaux sanitaires sont programmés pour se nettoyer automatiquement à chaque utilisation. Un nettoyage complet se déclenche également toutes les dix utilisations pour assainir le sol. L'accès au réseau collecteur des eaux usées permet une évacuation évitant tout problème d'odeur.



Les sanitaires font l'objet d'un contrat de nettoyage complémentaire par une société locale. Celui-ci comprend un lavage complet de la cabine (miroir, plafond, parois...) tous les quinze jours et de l'extérieur chaque mois.

Le service municipal en charge de la propreté assure également une vérification chaque matin, y compris le week-end, de l'état des sanitaires, vérifie leur bon fonctionnement et assure le réassort en produits d'entretien et d'hygiène.

Accessibilité

Tous les sanitaires publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et sont gratuits.

Ils sont connectés : toutes les données techniques (fréquences de nettoyages, horaires d'ouvertures etc.) sont envoyées aux services municipaux et peuvent être modifiées à distance.

Les toilettes de plage étant fermées l'hiver, ces sanitaires automatiques à proximité du front de mer et des lieux de

vie, sont quant à eux, ouverts toute l'année, de 6 h à 22 h (Sauf exceptions*).

*Sauf exceptions :

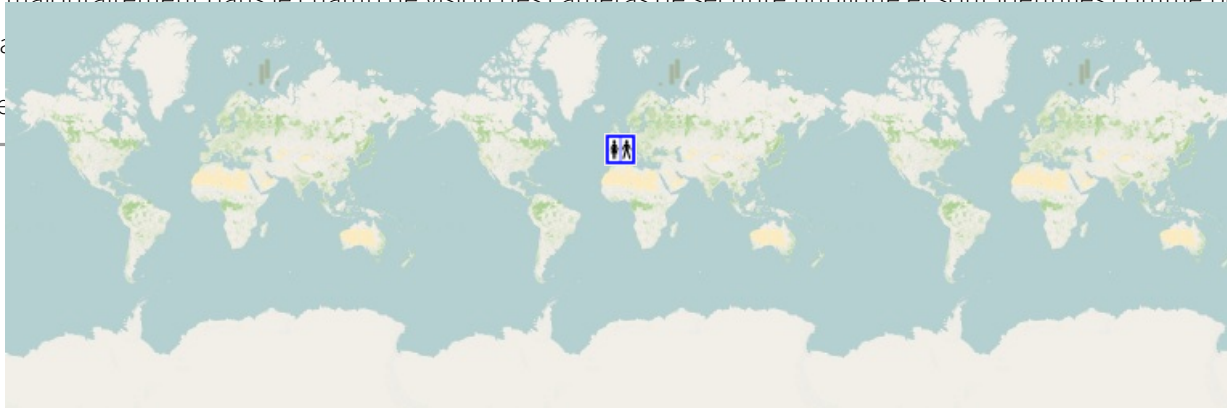
- Parc Lassalle : de 9h à 17h
- Boulevard de la Forêt : de 8h à 20h
- Place des Salines : de 8h à 20h
- Jardin public Benoit : de 8h à 20h
- Gare sud : de 6h à 19h

Sécurité

Afin d'assurer la tranquillité publique des riverains, les sanitaires publics sont fermés la nuit, automatiquement, après 22 h et jusqu'à 6 h.

Ils sont majoritairement dans le champ de vision des caméras de sécurité publique et sont identifiés comme points de vigilance.

Localiser



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

